



**FICHE DE POSTE  
PSYCHOLOGUE CLINICIEN DE « L'UNITE  
D'ACCUEIL PEDIATRIQUE D'ENFANCE EN  
DANGER »  
POLE CHIRURGIE ONCOLOGIE MEDICO TECHNIQUE  
PEDIATRIE**



Réf : || RF ||  
Version : || IN ||  
Date : || DF ||

### DENOMINATION DU SERVICE

**Nom du Service : UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique d'Enfance en Danger)**  
**Nom du site : bâtiment Michel Russin**  
**Localisation : service de pédiatrie**  
**Nom du cadre responsable: Mme Djidjelli**

### MISSIONS DU SERVICE

**Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'instruction N°DGOS/R4/R3/R2/2021/220 du 03 novembre 2021 relative à la structuration de parcours de soins pour les enfants victimes de violences**

**Cadre réglementaire :**

Décret 2004-802 du 29 juillet 2004 du CSP

Arrêté du 31/07 2009 relatif au DE

Article 3 du décret 2016-639 du 19 mai 2016

Décret .n°2016-1605 du 25 novembre 2016 code de déontologie infirmier

Fiche métier du répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie (fonction publique hospitalière)

**L'UAPED** concerne les enfants âgés de 0 à 18 ans victimes de tout type de maltraitance (physique, sexuelle, psychologique, négligences lourdes, enfants témoins de violences conjugales). Les enfants sont reçus sur RDV sur réquisition de justice. C'est une unité qui offre un parcours médico judiciaire pédiatrique des mineurs victimes : salle d'audition protégée permettant de réaliser l'audition de l'enfant par les enquêteurs. Elle permet de recueillir dans les meilleures conditions possibles la parole de l'enfant victime dans un lieu protecteur, sécurisant et aménagé. L'UAPED a donc pour objectif de concilier, d'une part la prise en compte de la souffrance de l'enfant sur le plan médical, psychologique et social et d'autre part, de répondre aux nécessités de l'enquête et/ou de l'instruction judiciaire ayant pour finalité de parvenir à la manifestation de la vérité.

### DEFINITION DU POSTE

**Mission principale :**

Le psychologue contribue dans le cadre de ses compétences en collaboration avec l'ensemble des partenaires médicaux et non médicaux , à assurer des soins de qualité et personnalisés à l'enfant : évaluation de l'état de santé psychologique et définition des projets de soins personnalisés

**Missions essentielles**

Le psychologue assure l'accompagnement psychologique des enfants victimes de violences dans le cadre des auditions. Il assiste aux auditions si le procureur le demande ou bien aux transmissions/débriefing post audition.

Le travail s'articule autour de l'évaluation du retentissement psychologique, sur l'enfant ou adolescent, des faits subis mais aussi d'un travail d'orientation vers une accroche au soin psychique et éducatif d'autres structures.

**Particularités du poste**

Master 2 ou DESS de psychologie clinique, psychopathologie, spécialité infanto-juvénile, enfance et adolescence

**Compétences requises :**

Connaissance des règles professionnelles et décret de compétence de la profession de psychologue

Connaissance des textes législatifs relatifs à l'hospitalisation des enfants



**FICHE DE POSTE**  
**PSYCHOLOGUE CLINICIEN DE « L'UNITE**  
**D'ACCUEIL PEDIATRIQUE D'ENFANCE EN**  
**DANGER »**  
**POLE CHIRURGIE ONCOLOGIE MEDICO TECHNIQUE**  
**PEDIATRIE**



Réf : || RF ||  
 Version : || IN ||  
 Date : || DF ||

Connaissance sur le secret de la procédure judiciaire

**Compétences générales :**

Sens de l'organisation, de l'anticipation et du travail en équipe  
 Sens de la communication et de l'accueil  
 Capacité à rédiger transmettre et synthétiser  
 Capacité à évoluer, se former et s'inscrire dans les projets en cours  
 Capacité à prendre des décisions

**Compétences spécifiques**

Capacité à travailler en équipe  
 Rigueur  
 Patience  
 Discrétion  
 Capacité de distanciation  
 Disponibilité  
 Conscience professionnelle  
 Esprit d'initiative  
 Autonomie  
 Diplomatie  
 Pondération  
 Empathie  
 Bienveillance

**Relations fonctionnelles principales :**

**En interne :**

- Médecin légiste
- Pédiatre
- IDE/IPDE
- AMA
- Assistante sociale

**En externe :**

- Procureur
- PMI ASE
- Commissariat et gendarmerie
- Voix de l'enfant

**ORGANISATION DES TACHES DANS LE POSTE**

Réaliser des entretiens afin d'évaluer le retentissement psychologique sur l'enfant victime de violence et ou en danger  
 Produire, à la suite des consultations, des comptes rendus qui permettent d'apporter un éclairage sur les conséquences psychiques observées  
 Offrir un cadre sécurisant et adapté à la victime pour faciliter son expression  
 Favoriser le travail pluridisciplinaire  
 Echanger en équipe avec le corps médical et social autour de la situation afin d'évaluer de façon exhaustive le retentissement psychologique des faits  
 Proposer un suivi psychologique, en cas de besoin, à la victime accueillie en l'orientant vers les services spécialisés spécifiques



**FICHE DE POSTE**  
**PSYCHOLOGUE CLINICIEN DE « L'UNITE**  
**D'ACCUEIL PEDIATRIQUE D'ENFANCE EN**  
**DANGER »**  
**POLE CHIRURGIE ONCOLOGIE MEDICO TECHNIQUE**  
**PEDIATRIE**



Réf : || RF ||  
 Version : || IN ||  
 Date : || DF ||

Créer un réseau de professionnels pouvant proposer aux victimes un accompagnement psychologique ou psychiatrique  
 Réaliser un bilan annuel d'activité

**Conditions de travail**

Poste à 40%

Présence obligatoire les mardis après-midi de 13h00 à 18h00

Présence sur l'unité à définir sur les autres jours

**CIRCUIT DE VALIDATION**

**Rédacteur(s) :**  
 || LR ||

**Vérificateur(s) :**  
 || Vérification ||

**Approbateur(s) :**  
 || Approbation ||

**Agent :**  
 Nom :  
 Prénom :  
 Signé le